



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 118944

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la place réduite de la poésie dans la vie culturelle d'aujourd'hui aussi bien dans les émissions de radio ou de télévision. Ce domaine de la littérature a connu des heures de gloire qui ont fait le succès dans les siècles passés et assuré le rayonnement de notre pays. Il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour améliorer cette situation dans notre monde entièrement tourné vers le domaine des sciences.

Texte de la réponse

Le ministre de la Culture et de la Communication rappelle que le Gouvernement n'intervient pas dans l'élaboration détaillée des grilles de programmes qui relève de la responsabilité des dirigeants des chaînes. Il ne lui appartient donc pas d'encourager un projet d'émission plutôt qu'une autre émission également légitime. Toutefois les éléments ci-dessous attestent de la place accordée à la poésie dans les émissions de radio ou de télévision du service public. Ainsi, l'article 4 du cahier des charges de France Télévisions stipule que la société doit programmer « des émissions exclusivement littéraires à des heures de large audience ». Il n'existe pas d'obligation spécifique concernant la poésie car celle-ci est traitée en tant que composante de la littérature. Elle est ainsi abordée dans les émissions culturelles, et plus particulièrement dans les émissions littéraires, diffusées sur les chaînes du groupe. La littérature bénéficie en effet d'émissions qui lui sont exclusivement consacrées telles que Danss quelle éta-gère sur France 2, La grande librairie sur France 5, Un livre, Un jour et Un livre toujours sur France 3, Tropismes sur France Ô. Plus largement le livre et la lecture sont présents dans l'ensemble des programmes culturels de France Télévisions, notamment Avant-premières et Des mots de minuit (France 2), Ce soir ou jamais et Espace francophone (France 3), Entrée libre et La traversée du miroir (France 5), mais également au travers des rubriques littéraires de Télématin, C'est au programme et Vivement dimanche (France 2), des Maternelles et du Magazine de la Santé (France 5) ou encore dans Dix minutes pour le dire (France Ô). De plus, l'actualité des livres (prix littéraires, actualité de l'édition, portraits d'écrivains) fait régulièrement l'objet de reportages et d'interview dans les différentes éditions des journaux télévisés, tant en métropole qu'en outre-mer. Sur Internet, le portail culturel Culturebox et le portail consacré à l'information, France TV Info, offrent une large place à l'actualité littéraire. Il est également question de poésie sur les antennes du groupe à l'occasion d'hommages, ou encore à la faveur d'événements et de partenariats France Télévisions, comme la Semaine de la langue française, le Printemps des Poètes ou le Salon du livre de Paris. On peut ainsi citer, à titre d'exemples : les numéros de la collection Empreintes consacrés à René de Obaldia ou à Aimé Césaire ; l'émission spéciale de La Grande Librairie au cours de laquelle des comédiens sont venus lire de grands textes de la littérature, dont L'Argent de Charles Péguy, Douceur de Roland Dubillard ou La Négresse Blanche de Georges Fourest ; les documentaires de France 5, dont Louis Aragon, un moulin pour Elsa Triolet ou Jean de la Fontaine, fidèle et rebelle ; la collection documentaire Une maison, un écrivain, proposée cet été sur France 5, qui permettait de découvrir les demeures de Louis Aragon, Jean Cocteau, François Mauriac... ; Des mots de minuit, qui a notamment reçu Jean-Pierre Simeon à l'occasion du Printemps des Poètes ; les invitations, dans Ce soir ou jamais, de Lyonel Trouillot, écrivain et poète fortement engagé en Haïti, et de Tahar

Ben Jelloun ; la présence de Sapho, chanteuse et poète, qui a évoqué ses poèmes dans Revu & corrigé sur France 5 ; la captation et la diffusion, sur France 2 en direct des Chorégies d'Orange, de la tragédie en cinq actes et en vers de Jean Racine, Andromaque, par la Comédie Française ; la rencontre littéraire « Les outre-mers : unité ou diversité », animée et soutenue par France Télévisions au Salon du livre de Paris, qui réunissait Eugène Nicole (romancier et auteur de travaux sur l'onomastique littéraire et la poésie française contemporaine), les écrivains et poètes Jean-François Samlong, Suzanne Dracius Déwé Gorodey. France Ô a également proposé une émission spéciale en hommage à Édouard Glissant, à l'occasion de sa disparition, ainsi qu'une soirée rythmée par les anecdotes et les réflexions de plusieurs personnalités admiratives du poète martiniquais, L'Acoma d'Édouard. France Ô a par ailleurs retransmis en direct l'hommage rendu à Aimé Césaire au Panthéon. France 3, quant à elle, a rendu hommage à Andrée Chedid, disparue le 6 février 2011, en lui consacrant le magazine Espace francophone avec un documentaire intitulé Andrée Chedid, quand le Nil rejoint la Seine. En ce qui concerne ARTE, bien que la chaîne de télévision franco-allemande n'ait pas souhaité consacrer une émission régulière à la poésie afin que son traitement linguistique ne défavorise pas l'un des deux publics, le thème de la poésie est traité dans des rendez-vous culturels aussi variés que Metropolis, dont plusieurs rubriques ont été consacrées à des poètes contemporains, ou encore Tracks qui a abordé le phénomène du slam dans plusieurs de ses numéros. Plusieurs soirées Théma ont été consacrées à de grands poètes comme Victor Hugo, René Char ou Goethe. En outre, les émissions Horizons lointains, dédiées à la littérature, ont également fait une large place à la poésie de différents pays comme Haïti, l'Afrique du Sud, le Canada ou encore la Russie. S'agissant des interfaces numériques, ARTE LIVE WEB, plateforme d'ARTE dédiée au spectacle vivant, est partenaire officiel du Printemps des Poètes et ARTERADIO, webradio d'ARTE à la demande, propose également de nombreuses lectures de poèmes contemporains et classiques (de Victor Hugo à Julio Cortazar en passant par Rimbaud, Hölderlin et Pablo Neruda). Par ailleurs, le groupe Radio France veille au traitement de la poésie dans ses programmes, bien que la place accordée à ce thème varie d'une antenne à l'autre en fonction de sa ligne éditoriale. France Culture soutient résolument la poésie à travers une émission qui lui est entièrement consacrée, Ça rime à quoi. De plus, la station produit et diffuse chaque jour un poème lu par un ou une comédien(ne) de la Comédie française, et fait également entendre des textes et des créations dans l'émission Les Papous dans la tête. Si les poètes contemporains sont régulièrement invités dans diverses émissions (Pas la Peine de Crier, Le Carnet d'Or, A Voix Nue), France Culture aborde également la poésie au fil de l'actualité éditoriale et événementielle ; la publication de l'Anthologie de la poésie française par Xavier Darcos ou le prix Nobel décerné à Tomas Tranströmer, par exemple. Par ailleurs, à l'occasion du Printemps des poètes dont l'antenne est partenaire, France Culture dédie à ce festival une semaine de son émission quotidienne, Pas la Peine de Crier, ainsi qu'une émission spéciale du Carnet d'Or. La chaîne généraliste France Inter ne prévoit pas, pour sa part, de case spécifique dédiée à la poésie. Toutefois plusieurs de ses émissions littéraires, comme le Grand Entretien, L'Humeur Vagabonde ou encore les Cosmopolitaines, abordent cette thématique. Le Mouv', quant à lui, propose deux programmes liés à cette discipline. Dans le 7/9, le groupe de slammeurs Collectif 129H joue avec l'actualité tandis que Clashes les Classiques revisite les grands textes, et fait se côtoyer Voltaire, Camus et Shakespeare. Enfin, les antennes de France Bleu ne manquent jamais d'annoncer les manifestations en lien avec la poésie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118944

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10459

Réponse publiée le : 3 avril 2012, page 2717